



LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

STRATEGIE REGIONALE DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE :

Exemple de la Guadeloupe

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

SOMMAIRE

- Enjeux : réglementation versus spécificités outre-mer
- Stratégie régionale : vers un archipel zéro déchet
- L'observatoire des déchets : un outil performant
- Le 1^{er} village de l'économie circulaire de la Guadeloupe : REX

ENJEUX : RÉGLEMENTATION VERSUS SPÉCIFICITÉS OUTRE-MER

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE

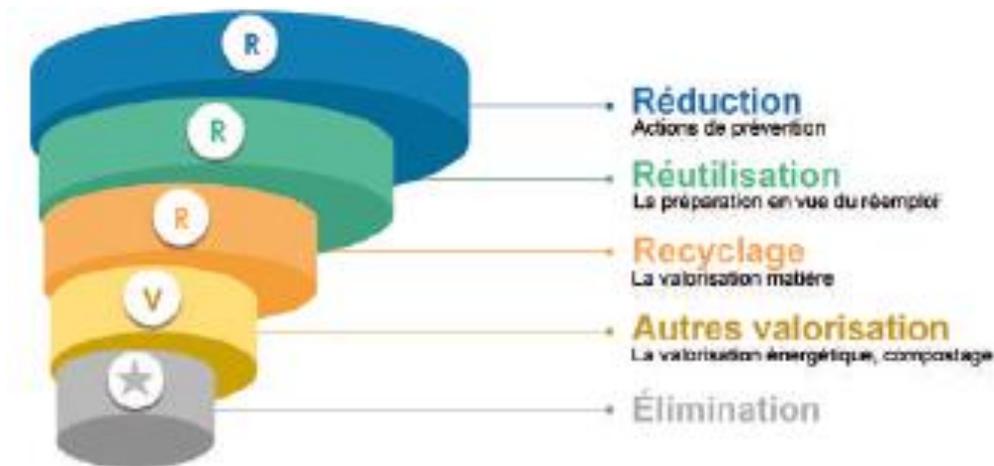


QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Enjeux : réglementation versus spécificités

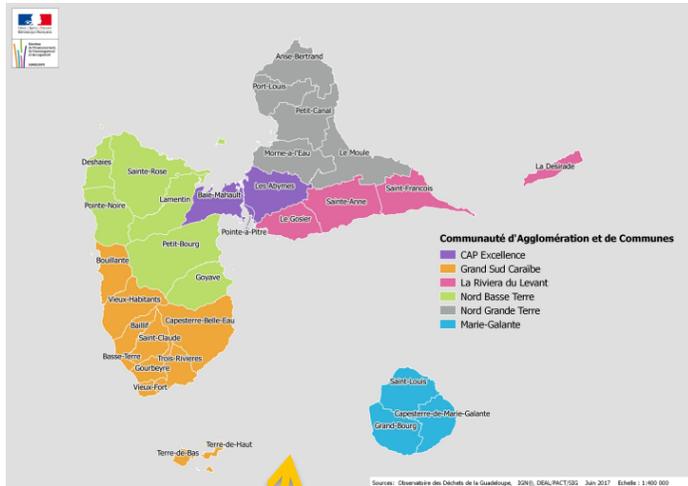
Quelques rappels réglementaires : un cadre précis et ambitieux

- Lois Grenelle 1 et 2, décrets REP
- LTECV : objectifs de réduction (-10%) et valorisation (55%-70% 2020), -30% stockage
- Décret 5 flux, décret biodéchets (professionnels)
- Loi NOTRe : planification déchets, cet outil stratégique confié aux régions



Enjeux : réglementation versus spécificités

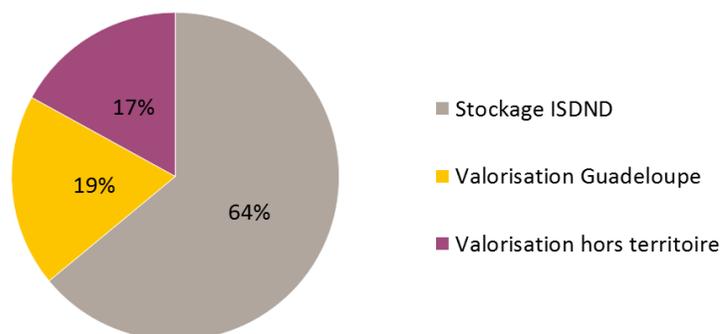
Le contexte guadeloupéen : un archipel ultramarin au cœur de l'arc antillais



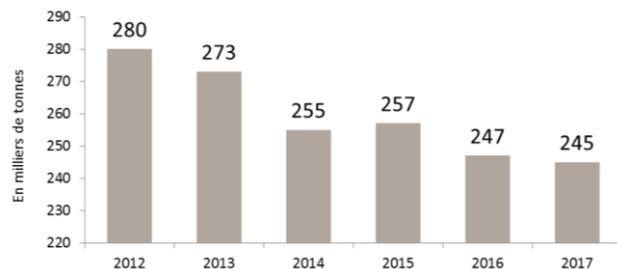
- Archipel : « double insularité » des îles du Sud
- Eloignement des exutoires (7 000 km)
- Production de déchets intrinsèquement liée à l'économie et au climat (environ 370 000 T/an)
- Réorganisation récente de la compétence déchets (2016) et retard d'infrastructures
- Marché étroit : faible concurrence, situations de monopoles, coûts élevés

Enjeux : réglementation versus spécificités

Chiffres-clés des déchets (2017) : une nette amélioration en 10 ans, mais des efforts à poursuivre



Exutoire des déchets en Guadeloupe (2017)



Milliers de tonnes de déchets enfouis en ISDND

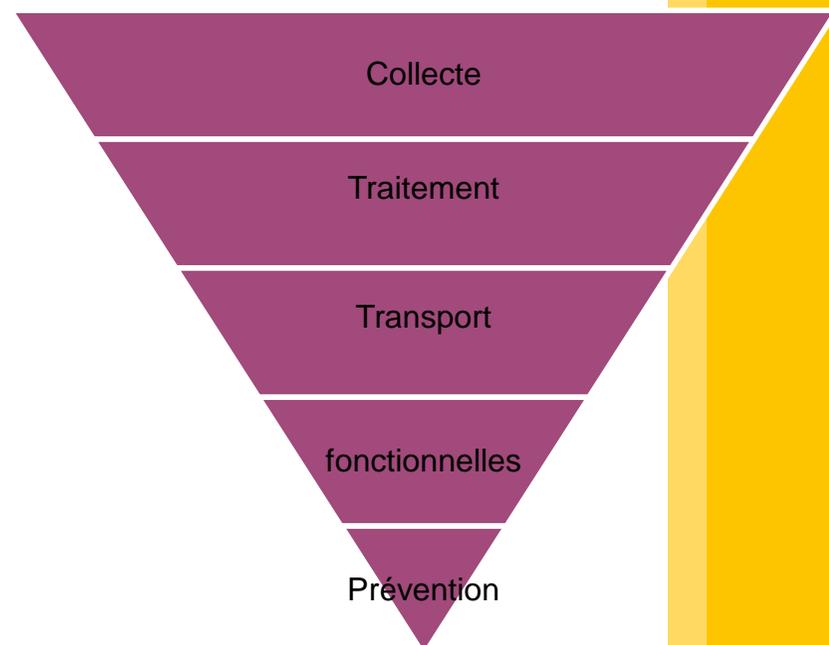
- 36 % de valorisation des déchets, performances très divergentes d'une filière à l'autre
- Une grande dépendance à l'enfouissement, bien que réduite de 12 % en 5 ans
- Des filières structurées (16) et d'autres en retard (DEA, TLC, bois...)
- Seulement 9 déchèteries (30 000 T), et un large recours au porte à porte (240 000 T)
- 85,5 % de la population couverte par un service de collecte sélective des emballages recyclables

Enjeux : réglementation versus spécificités

Conséquence directe : des coûts de gestion des déchets très élevés

- Coût moyen payé par les collectivités : 197 €/hab/an, 285 €/tonne, 60-70 M€/an
- Une situation comparable à d'autres collectivités d'outre-mer (159-198 €/hab), mais 2 fois plus cher que dans l'hexagone
- Taux de reprise < coûts de transport et compensations des éco-organismes < frais réels REP

- Postes de dépenses :



Coût en €/hab/an en Guadeloupe



UNE STRATÉGIE RÉGIONALE AMBITIEUSE : VERS UN ARCHIPEL ZÉRO DÉCHET

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Archipel zéro déchet en 2032

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets : à quoi ça sert ?

- **Coordonner** (rôle de facilitateur) => cohérence et rééquilibrage territorial
- **Fixer les objectifs** de réduction et valorisation à 6 et 12 ans, définir des orientations et des actions adaptées et concertées => réduire l'impact environnemental, rationaliser les coûts.
- **S'inscrire dans une économie circulaire** => privilégier la proximité, générer de l'activité et de la valeur ajoutée dans un territoire dépendant de l'importation des biens et exportation des déchets.

Archipel zéro déchet en 2032

- 10% de déchets ménagers et assimilés par habitant
- 49 % d'ordures ménagères résiduelles
- 93 % d'enfouissement

73 % de valorisation des déchets non dangereux non inertes

65 % de valorisation des déchets du BTP



Archipel zéro déchet

Un plan d'actions pour atteindre ces objectifs

- Lutte gaspillage alimentaire, compostage, éco-consommation, étude TEOMi, réemploi...
- Service dédié aux professionnels
- Construire de nouvelles déchèteries (réduire le porte-à-porte)
- Créer 3 unités de tri et de valorisation des déchets résiduels (dont préparation CSR)
- Déployer nouvelles unités de tri ou pré-tri (textiles, ameublement...), élargir l'activité des centres VHU aux bateaux hors d'usage
- Maximiser le captage et valorisation des déchets du BTP dès 2026

Archipel zéro déchet

Un plan d'actions en faveur de l'économie circulaire (PRAEC)

- Former, informer, communiquer
- Capitaliser et valoriser les expériences réussies
- Renforcer l'écoconception et l'économie de la fonctionnalité
- Territoire insulaire, territoire exemplaire : accompagner les initiatives locales
- Favoriser la R&D en faveur de l'économie circulaire et synergies (Martinique et Guyane notamment)

L'OBSERVATOIRE DES DÉCHETS : UN OUTIL PERFORMANT

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Observatoire des déchets de la Guadeloupe

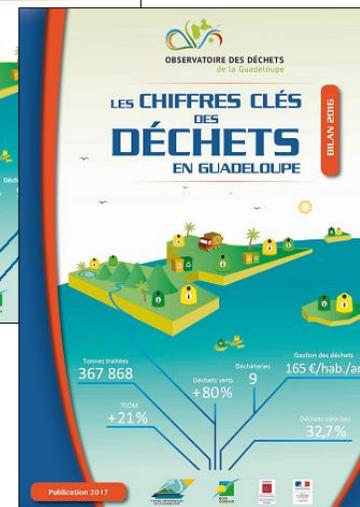
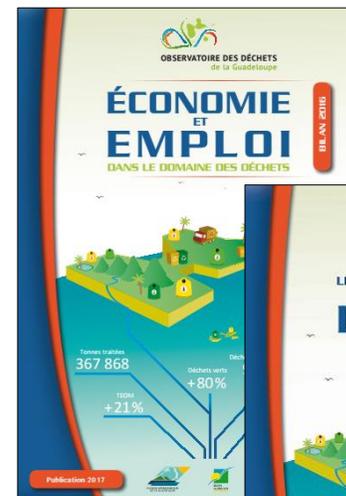
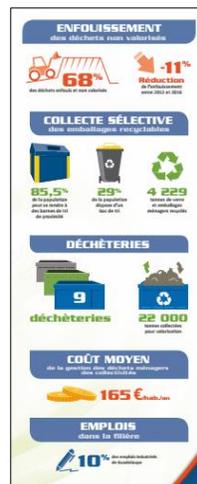
Etre bien informé pour prendre des décisions éclairées !

- Créé en décembre 2013 / Région Guadeloupe, ADEME, DEAL et Département,
- Objectif : Répondre chaque année aux questions déchets , construire et suivre la performance et l'efficacité des politiques publiques et guider les stratégies entrepreneuriales.
- Outil d'animation :
 - Communiquer, sensibiliser, informer
 - Réunir chaque année autour des chiffres-clés des déchets (source de motivation)
 - Formations, journées techniques pour les agents, élus...
 - Développer la prospective : études spécifiques
 - Accompagner les collectivités dans le remplissage des matrices ComptaCoût

Observatoire des déchets de la Guadeloupe

Etre bien informé pour prendre des décisions éclairées !

- 1 comité de pilotage dynamique, composé des membres fondateurs
- 1 chargé de mission dédié
- Des cofinancements ADEME, Région, DEAL, Département
- Une publication annuelle et des supports de communication



RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE 1ER VILLAGE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE LA GUADELOUPE

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Village Economie Circulaire

...Est né le projet du village de l'économie circulaire

Briser les idées reçues, faire découvrir au plus grand nombre **les acteurs et les produits** de l'économie circulaire, promouvoir le **savoir-faire guadeloupéen**

Inciter la population à :  en **l'initiant** à l'économie circulaire

Donner, récupérer, réparer, transformer les objets pour leur offrir une seconde vie !

Créer un réseau, provoquer des **rencontres**, créer des **synergies**

Créer un évènement éco-responsable exemplaire (modèle)

Village Economie Circulaire

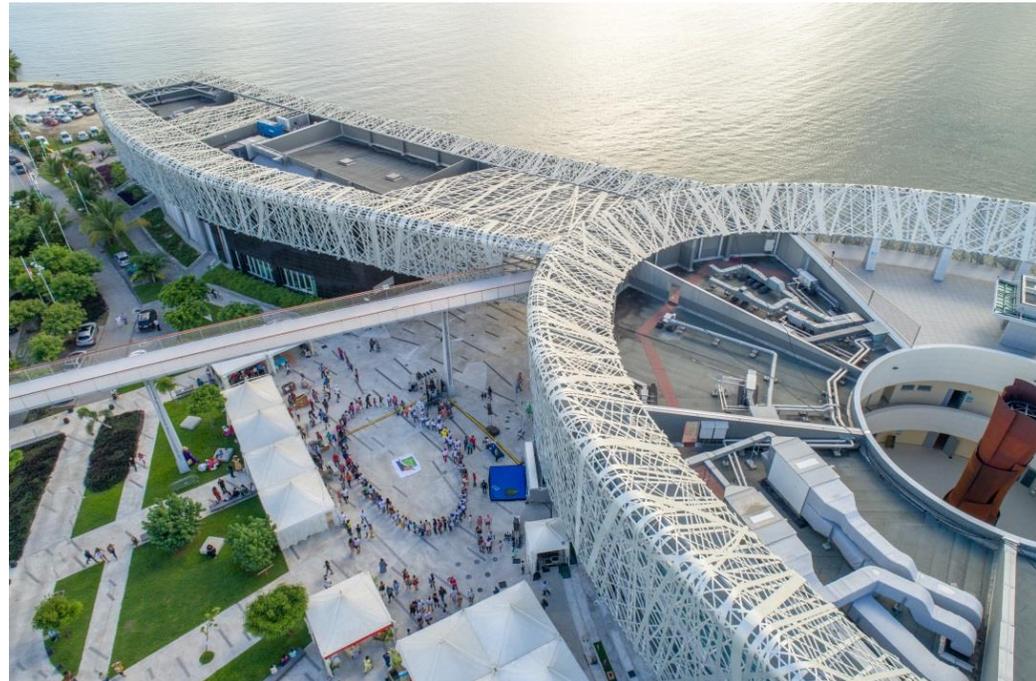
1^{ère} édition : le 20 octobre 2018

40 exposants

4 000 visiteurs

Au programme: défi public, œuvre d'art collaborative, quizz déchets, conférences, trophées, charte éco-responsable et bien d'autres surprises

Un résumé en vidéo...



Merci de votre attention !



Enjeux énergétiques des zones non interconnectées et économie circulaire

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Les Zones Non Interconnectées (ZNI) de France

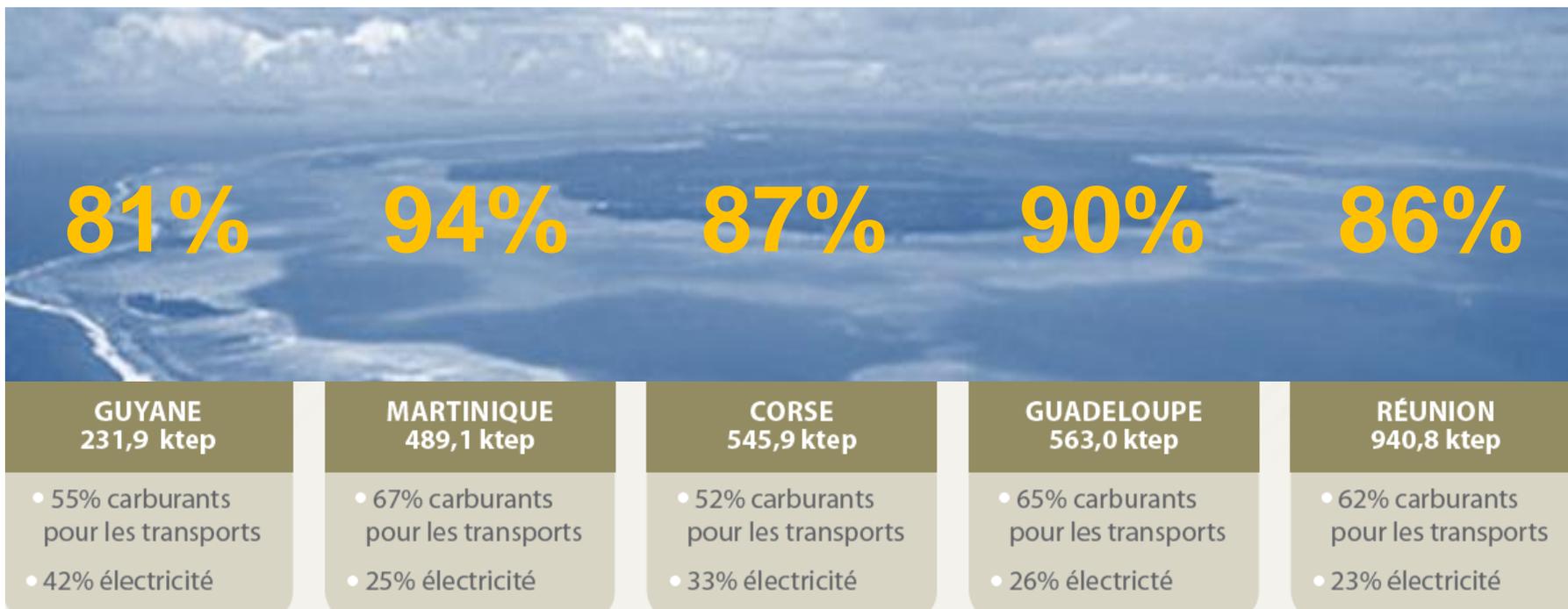
ZNI / France hexagonale :

4% de la consommation finale d'énergie | 5% de la population | 22% de la superficie

	Statut	GWh _{ef}	Pop	km ²
1 La Réunion	DOM	11 628	852 924	2 512
2 Nouvelle-Calédonie	Partic.	11 244	276 550	18 576
3 Guadeloupe	DOM	6 756	395 110	1 628
4 Martinique	COM	6 302	376 480	1 128
5 Corse	Partic.	6 198	330 455	8 680
6 Guyane	COM	3 209	269 352	83 534
7 Mayotte	DOM	817	241 000	376
8 Polynésie Française	Partic.	-	280 208	4 167
9 Saint-Martin	COM	-	31 949	53
10 îles du Ponant	-	-	15 858	160
11 Wallis-et-Futuna	COM	-	12 000	76
12 Saint-Barthélemy	COM	-	9 793	21
13 Saint-Pierre et Miquelon	COM	-	6 200	242
		46 155	3 097 879	121 153

Des consommations d'énergie ciblées

Une forte dépendance énergétique :



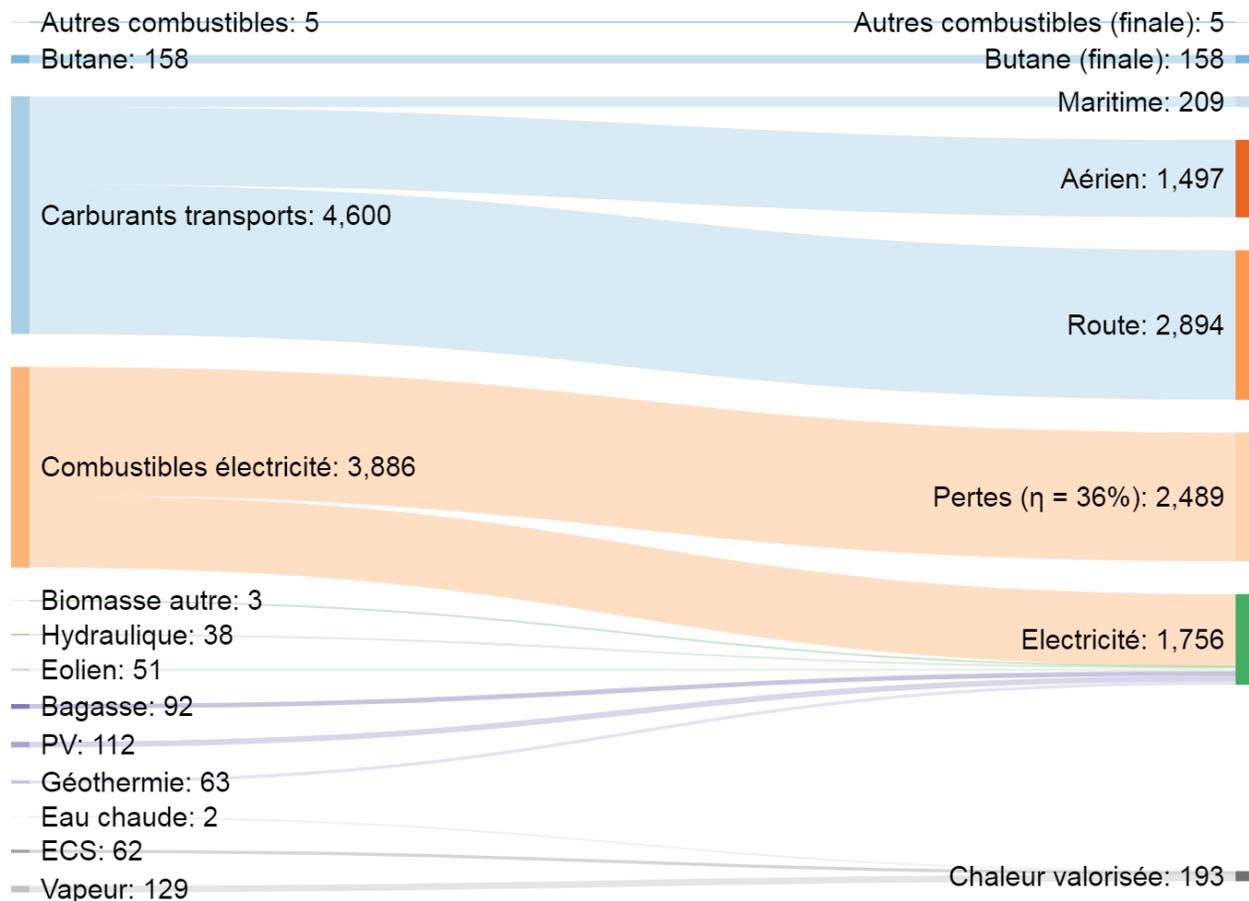
Source : Comparaison entre les Zones Non Interconnectées, données 2013, Agences régionales de l'énergie, 2015.

Bilan énergétique 2017 de la Guadeloupe

Consommations primaires 2017 :

9 262 GWh

(hors stocks)



Consommations finales 2017 :

6 835 GWh

92%

8%

Dont 20% d'EnR dans la production d'électricité.

Des objectifs ambitieux fixés par la LTECV

Pour les ZNI en soutien à l'atteinte des objectifs nationaux fixés par la PPE, le Plan Climat, la SNBC, la Loi Energie ...

- **2020** : 50% d'énergies renouvelables dans toutes les consommations finales d'énergie
- **2030** : autonomie énergétique

>>> Un effort proportionnellement plus important que dans l'hexagone dans des territoires en quête de croissance et de stabilité.

>>> Une trajectoire liée à l'évolution des consommations de chaque territoire.

Des potentiels à valoriser

Les ZNI disposent d'abondantes ressources locales et renouvelables :

- Solaire photovoltaïque et thermique
- Eolien on et off-shore
- Hydraulique
- Energies marines renouvelables
- Géothermie
- Biomasse
- Déchets
- ...

Dans une logique d'économie circulaire

Un potentiel à mettre en perspective au regard de la situation de chaque territoire mais au moins 2 filières à étudier dans le détail :

■ Biomasse :

- Valoriser les gisements résiduels des filières agricoles, sylvicoles ou d'élevage
- Diversifier les débouchés des producteurs
- Redynamiser certaines filières
- Maintenir des compétences et rentabiliser des investissements (machines)
- Un cadre et des orientations : Schéma Régional Biomasse

■ Déchets :

- Eviter l'enfouissement
- Réduire en ZNI les coûts d'exportation pour traitement de certains déchets
- Fournir un exutoire à certaines catégories de déchets
- Produire une recette nouvelle pour les collectivités
- Rentabiliser des investissements existants dans une logique de maîtrise des charges de service public de l'électricité

Objectif biomasse et déchets, PPE Guadeloupe



❑ Objectifs PPE par rapport à 2015 :

- 2015 : 8 MW
- 2023 : + 121 MW = 129 MW installés | +47% / PPE 1
- 2028 : + 126 MW = 134 MW installés

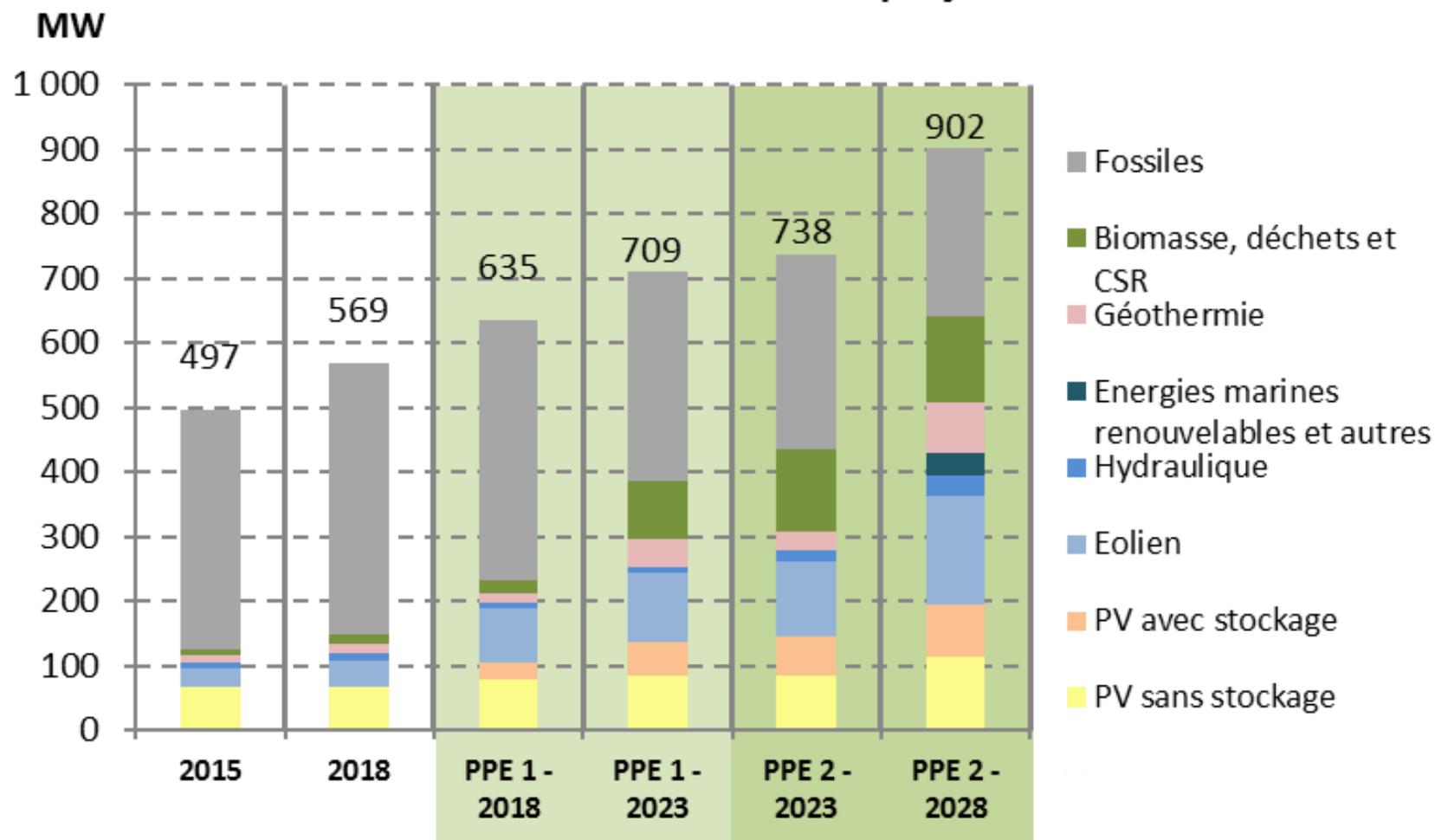
❑ La biomasse constitue la filière de valorisation prioritaire (+100 MW à 2023 et +105 MW en 2028), essentiellement en substitution du charbon.

❑ La garantie d'un besoin en base conditionne l'émergence d'un contexte favorable au développement de filières biomasse-énergie locales et pérennes.

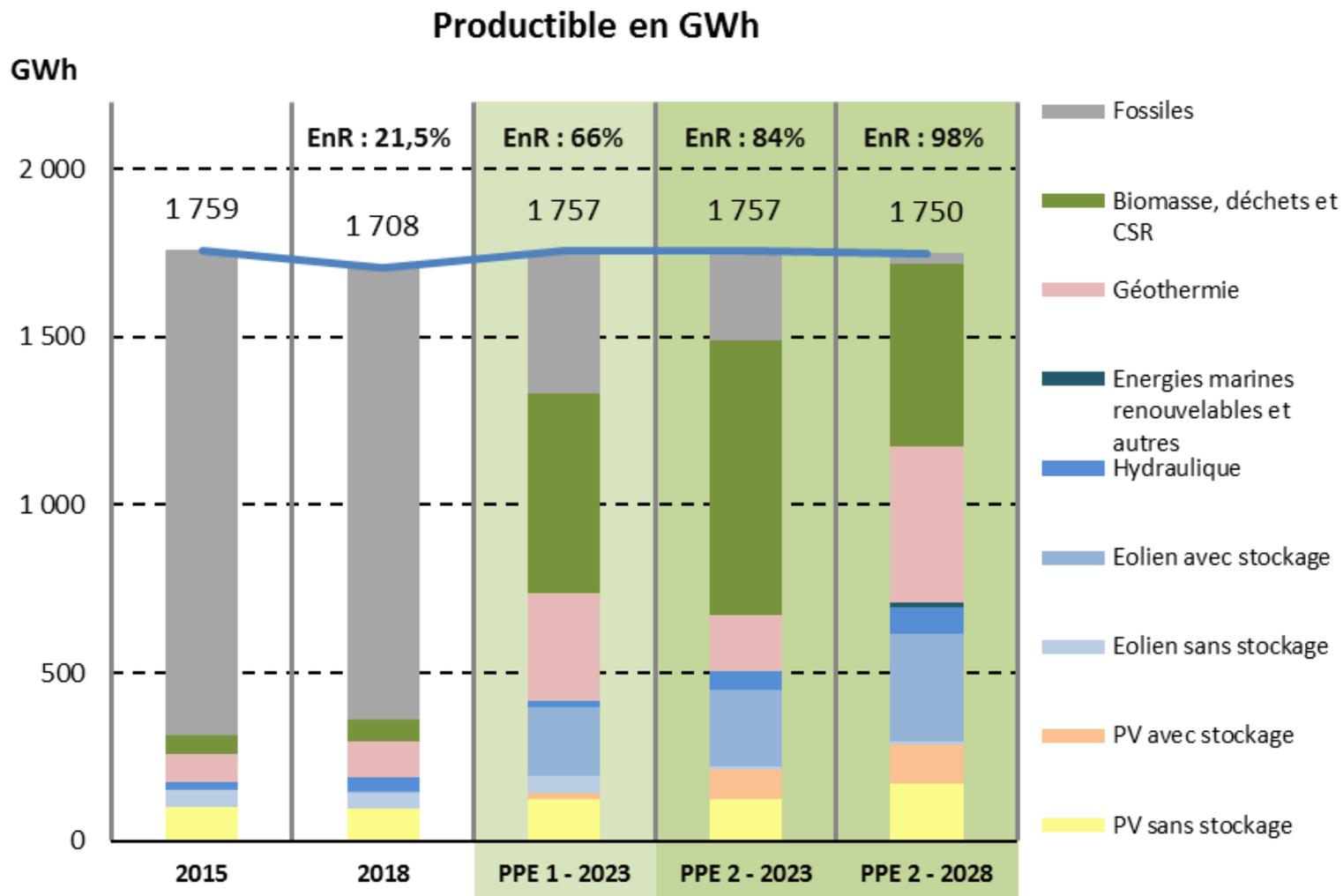
❑ L'énergie issue de la valorisation des déchets, sous forme de biogaz ou de combustibles, dont des CSR, vient compléter la production à partir de biomasse (+21 MW dès 2023)

PPE Guadeloupe : évolution des capacités élec.

Puissances totales installées et projetées en MW



PPE Guadeloupe : évolution du productible

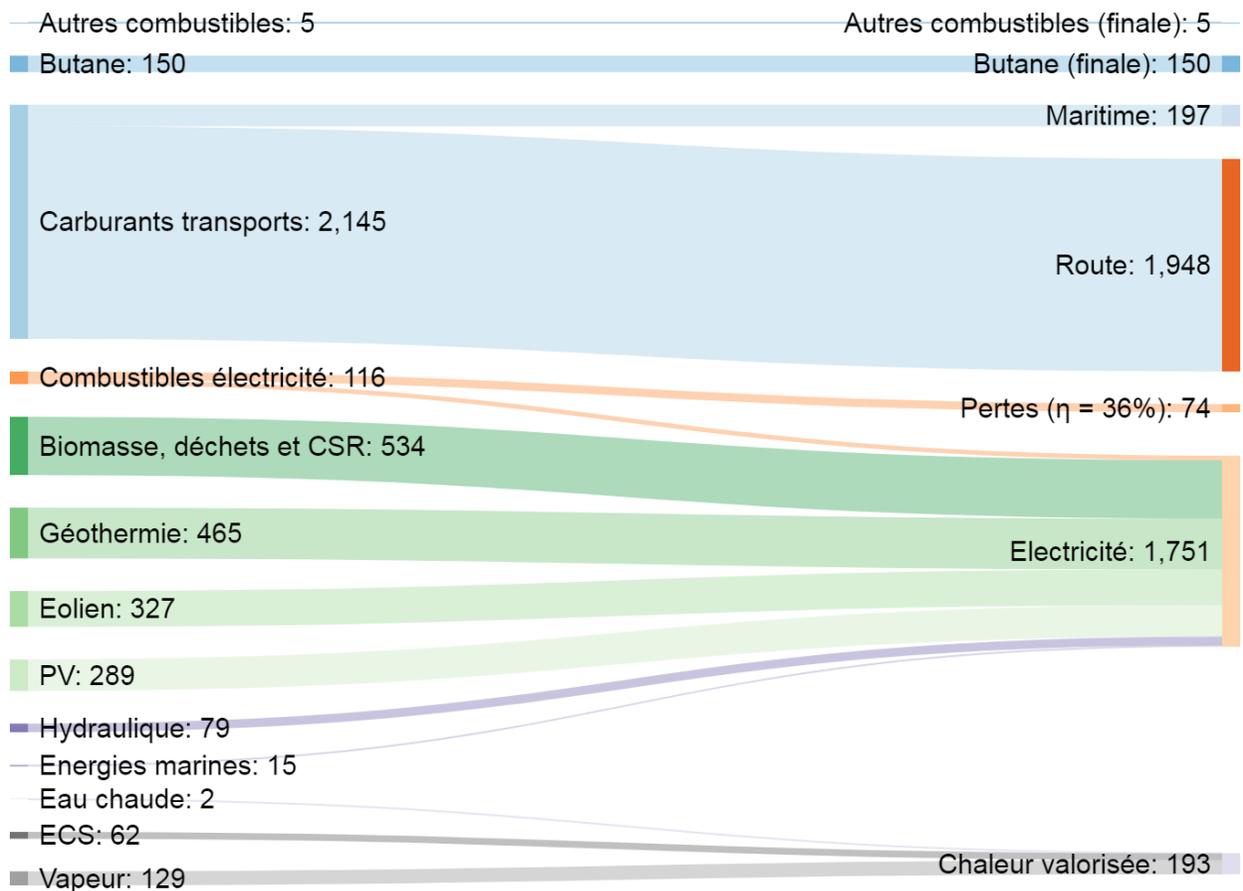


PPE Guadeloupe : bilan énergétique 2028

Consommations primaires 2028 :

4 317 GWh

(hors stocks)



Consommations finales 2028 :

4 243 GWh

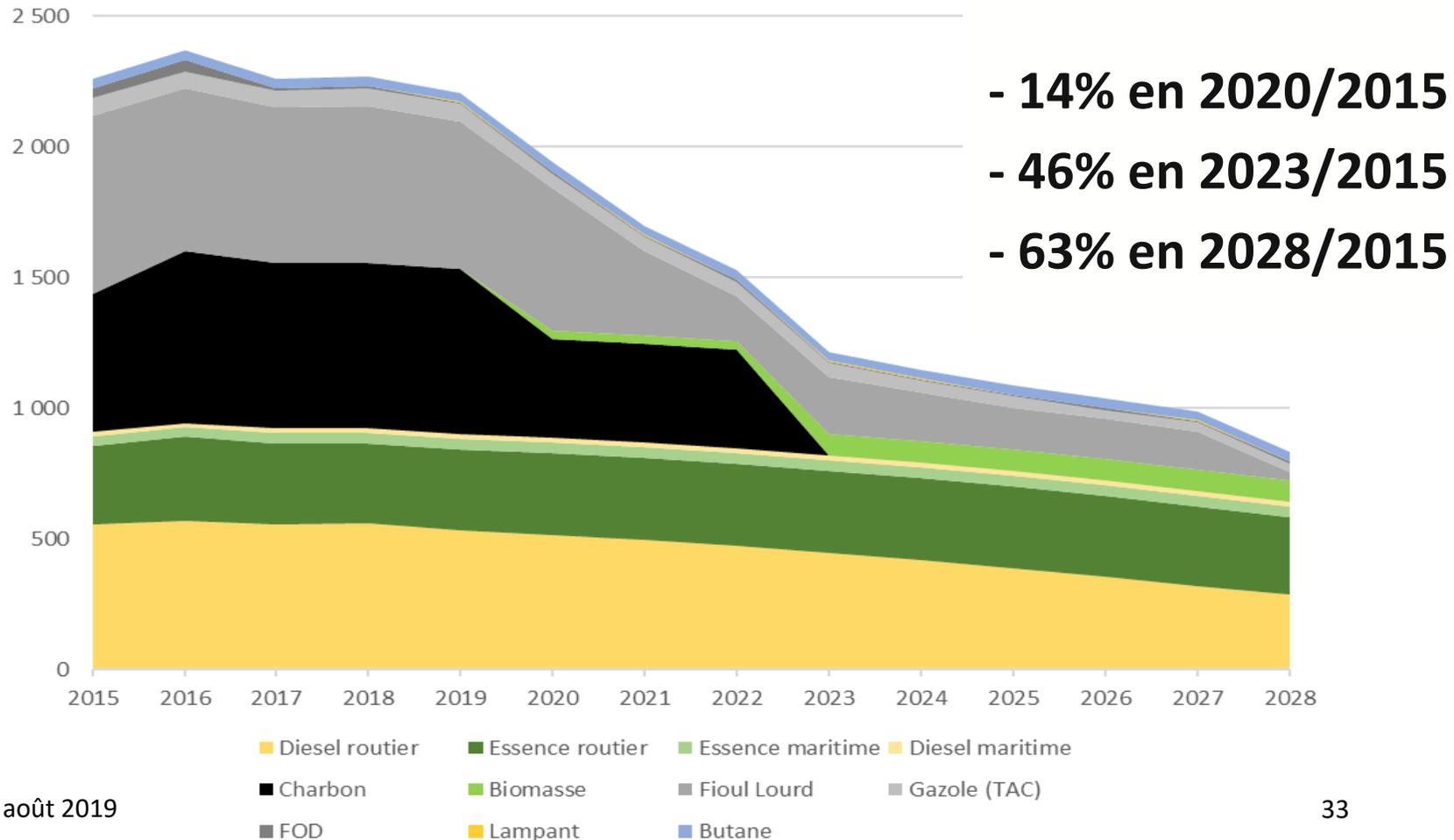
56%

44%

Dont 98% d'EnR dans la production d'électricité.

PPE Guadeloupe : bilan GES

Evolution projetée des émissions énergétiques de GES en Guadeloupe par source d'émission (kteCO₂)



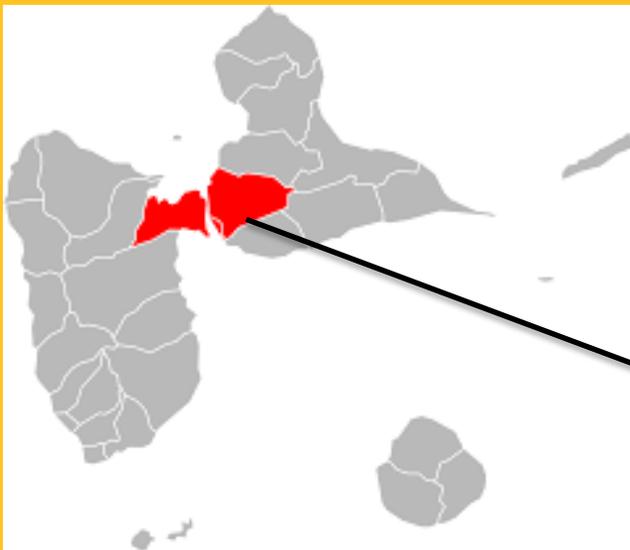
www.guadeloupe-energie.gp



LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



Approche de l'économie circulaire à la Communauté d'agglomération CAP Excellence



Contexte Territorial particulier

Généralités et chiffres clés

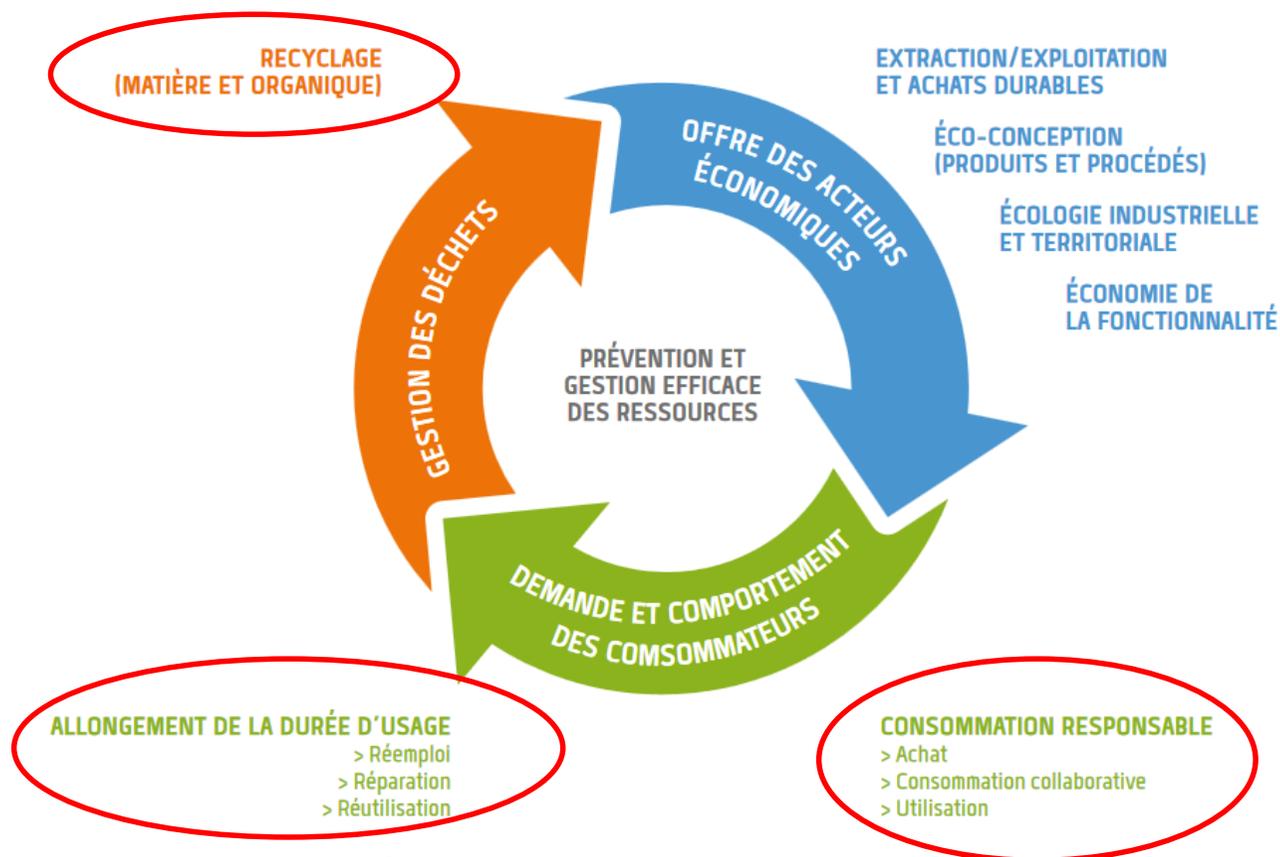
- Création de la CA le 30/12/2008
- Transfert de la compétence déchets le 1er janvier 2016

	Population (2018)	Superficie (m ²)	Ratio de collecte déchets totaux (en kg/hab./an)
Les Abymes	55920 (54%)	81,25	598,6 (47%)
Baie-Mahault	31734 (30%)	46	861,6 (38%)
Pointe à Pitre	16526 (16%)	2,6	664,2 (15%)
CAP EXCELLENCE	104 180	130	689,2

- Zone centre la plus dense avec 812 hab./km² et la plus peuplée ¼ de la population sur 8% du territoire
- Pôle urbaine et économique, regroupe près de 48% des emplois du territoire près de 18 000 entreprises réparties sur 18 zones d'activités économiques (dont la ZIC de Jarry poumon économique de l'île avec 40 000 passages / jours)
- 2 déchetteries sur le territoire

Rappel sur l'économie circulaire

ÉCONOMIE CIRCULAIRE 3 domaines, 7 piliers



Actions mises en œuvre

Sur la prévention

- Compostage domestique (1655 composteurs livrés soit 20 % de l'habitat individuel doté sur Baie-Mahault et 500 demandes en attente)
- Application mobile « tous au compost » de promotion du compostage domestique
- Opération STOP PUB
- Collecte de textiles lors de la SERD
- Communication ciblée sur la prévention



Actions mises en œuvre

Sur le tri et la gestion des déchets

- Animation grand public et en milieu scolaire
- Plan d'Amélioration de la Collecte sélective sur Pointe à Pitre 2016 – 2017 (Appel à projet ECO EMBALLAGE)
- Élaboration du règlement de collecte de déchets ménagers (adopté en septembre 2018 par les élus)
- Communication spécifique envers les professionnels
- Renforcement du contrôle des prestations externalisées
- Contrôle hebdomadaire de la performance de la CS (mise en place de caractérisations)
- Harmonisation et nouvelles clauses pour les marchés publics
- Vidéos de communication sur la gestion des déchets

3 MN POUR COMPRENDRE LA GESTION DES DECHETS A CAP EXCELLENCE

<https://www.youtube.com/watch?v=s8K9L-r1jcY>

2 MN POUR COMPRENDRE COMMENT EST FINANCEE LA GESTION DES DECHETS A CAP EXCELLENCE

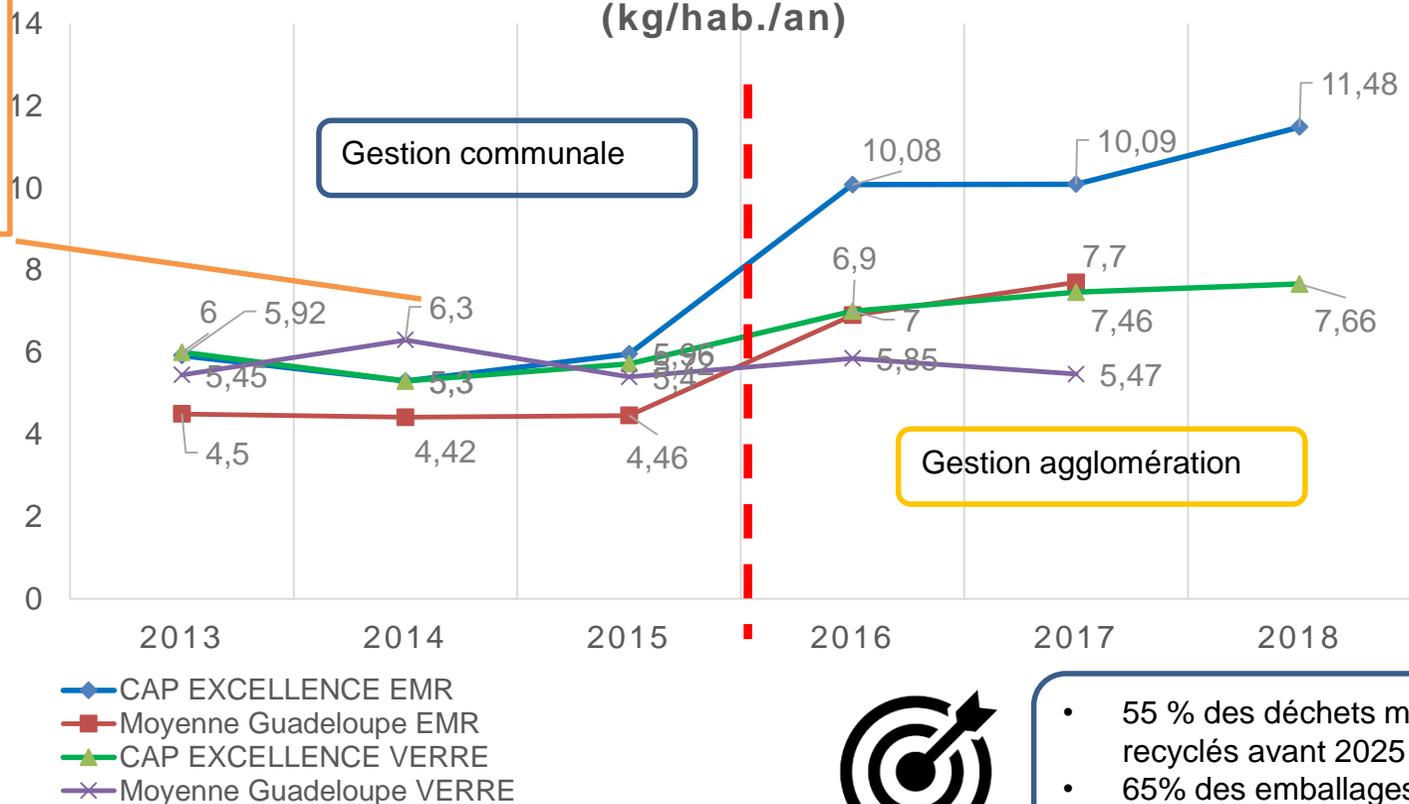
<https://www.youtube.com/watch?v=CesosBpO5vE>



Cadre réglementaire et atteinte des objectifs

Résultats timides

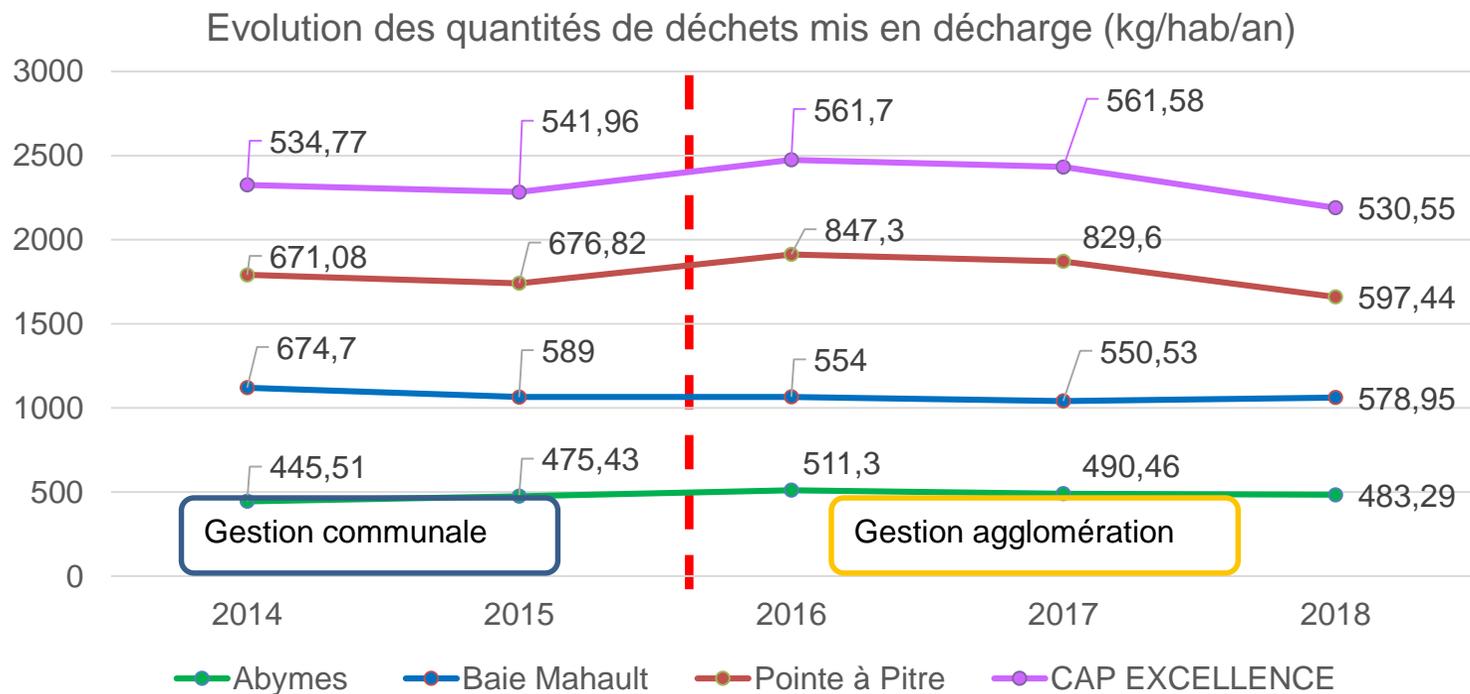
Evolution des ratios de la collecte sélective des EMR (Emballages ménagers) et du VERRE (kg/hab./an)



- 55 % des déchets municipaux recyclés avant 2025
- 65% des emballages recyclés d'ici 2025

Cadre réglementaire et atteinte des objectifs

Résultats mitigés



En 2017 l'enfouissement est le mode de traitement majoritaire (64% - baisse de 12%)



10% maximum des déchets municipaux mi en décharge 2025 d'ici 2035

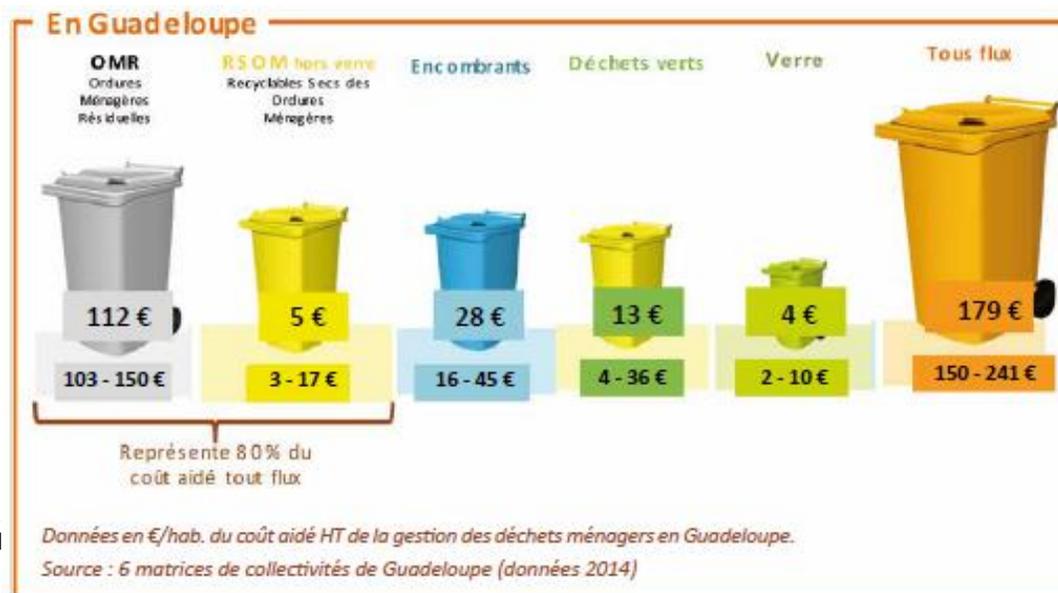
Freins et difficultés

Depuis le transfert de la compétence

- Disparité des pratiques des services communaux transférés
- Confusion entre les compétences déchets et propreté des Villes
- Non respect des obligations contractuelles des prestataires
- Recrudescence des incivilités et dépôts sauvages
- Gouvernance timide sur la compétence déchets / traitement
- Démarrage tardif des de la stratégie de communication
- Gestion des déchets PRO et des administrations insuffisante
- Mécanismes de soutien inadaptés sur les filière REP
 - prise en charge de 11 % des coûts réels sur la filière emballages dans les DOM (48% en national en moyenne)
- Des écarts importants de fiscalité entre communes
- Coûts de gestion en augmentation et capacités financières de la CA limitées (compétence eau, situation budgétaire tendue pour certaines villes membres)



Des coûts de gestion très élevés et contraints

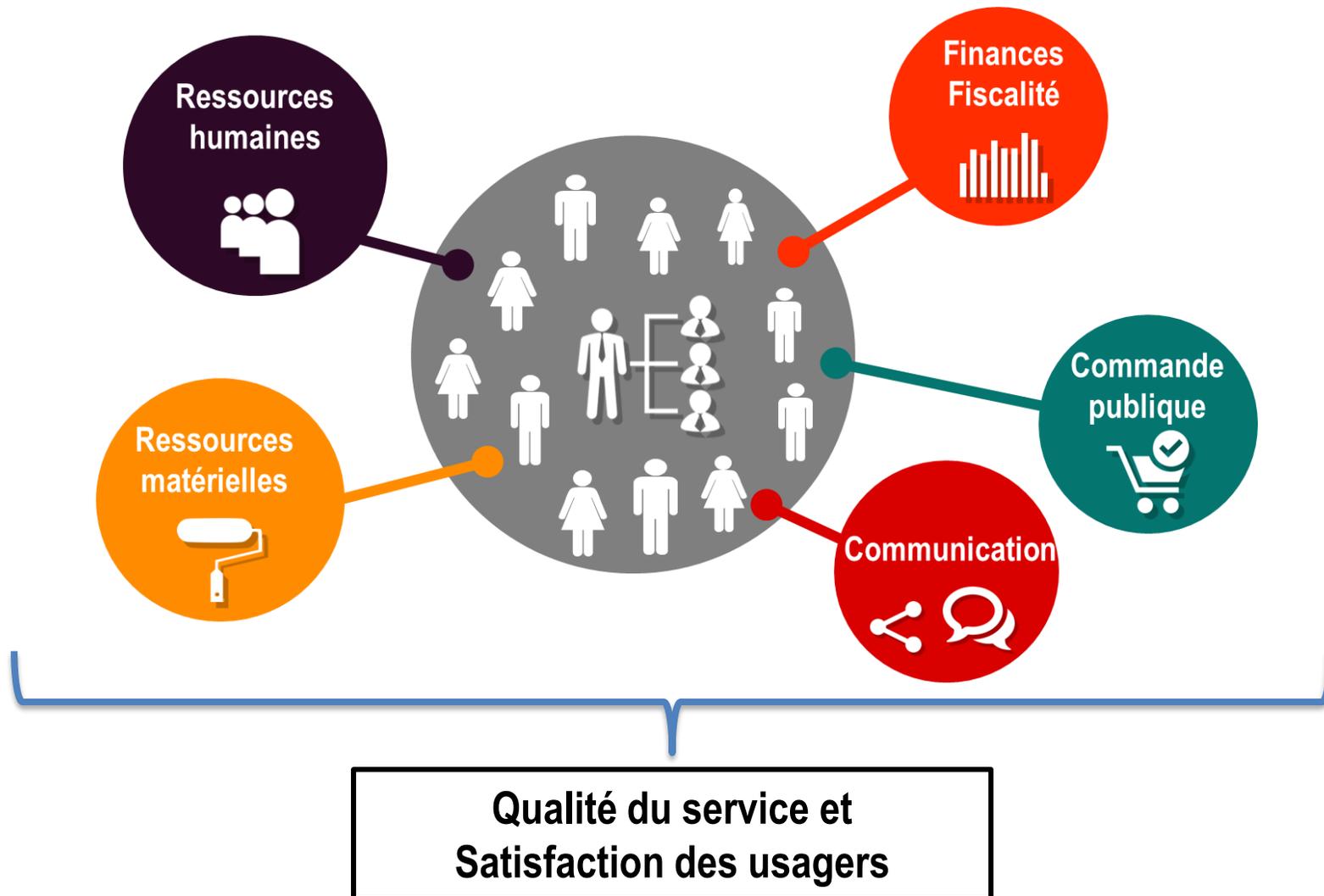


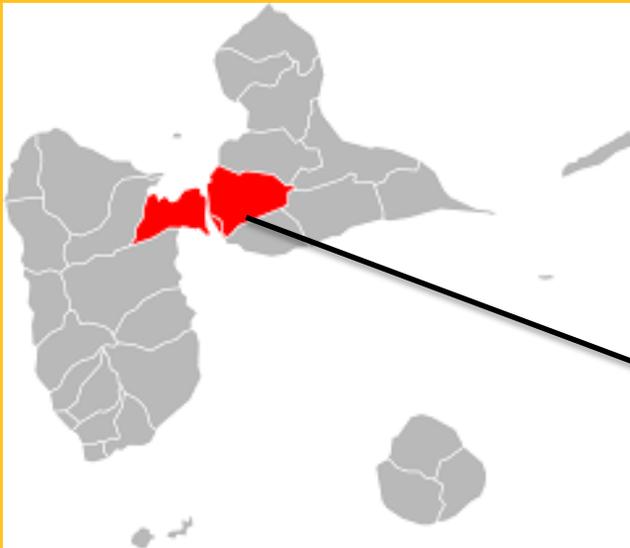
Projet à venir et perspectives

Sur la prévention et le tri

- Mise en place du Plan Local de Prévention
- Renforcement de la collecte sélective - Extension de la 2^{ième} poubelle des emballages sur tout l'habitat individuel → objectif +50% de tonnages EMR
- Renforcement du compostage domestique (3000 composteurs, objectif 20 % de l'habitat individuel doté)
- Expérimentation du compostage partagé (réseau associatif)
- Harmonisation des marchés de prestations (fin 2020)
- Expérimentation pour agir sur les comportements des usagers - Projet WEN (Waste and Energie Nudge), comment agir sur la qualité et l'amélioration quantitative du tri sélectif
- Mise en place d'une collecte des textiles (partenariat association ESS)
- Soutien des initiatives dans le cadre l'AMI de CITEO (BAV de Gratification)
- Création du police intercommunale
- Création de nouvelles déchetteries
- Tarification incitative (TEOMI – marché de bacs pucés)

Un fragile équilibre des ressources





MERCI DE VOTRE ATTENTION

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Mise en œuvre d'un CODEC

Exemple de la CACEM

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE

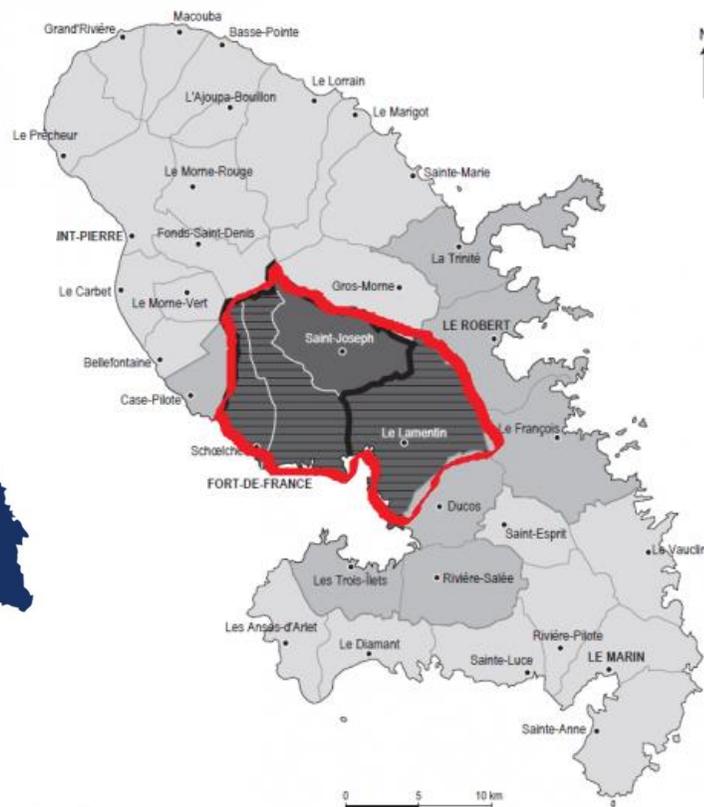


QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

LE TERRITOIRE



La CACEM: 158 944 habitants



La Martinique:

384 000 habitants sur 1100 km²

PRESENTATION DU CONTEXTE

Le contexte de la Martinique:

- 2017 : Diagnostic prospectif et proposition de feuille de route relatif au développement de l'économie circulaire en Martinique (ADEME/CTM/ETAT).
- 2018 : Etude sur la comptabilisation des flux de matières à l'échelle de la Martinique (DEAL).
- fin 2019: 1 Plan unique déchets (territorial) : Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de Martinique, comprenant un plan régional d'actions en faveur de l'économie circulaire.
- Le développement de l'économie circulaire en matière de déchets se fait dans un contexte insulaire spécifique où :
 - Les exutoires sont limités;
 - Les importations sont dominantes ;
 - Les ressources sont chères;
 - Le territoire n'est pas extensible.

PRESENTATION DU CONTEXTE

Le contexte de la Collectivité:

- 2011-2016: Premier Programme Local de Prévention des Déchets.
- 2017: Proposition de l'ADEME Martinique du nouveau dispositif CODEC (*contrat d'objectif déchets économie circulaire*)
- Juin 2017- Avril 2018: Étude de préfiguration préalable au CODEC
- Septembre à Novembre 2018: Procédure de validation interne
- 29 novembre 2018: Signature de la convention de financement

- Opportunités pour la CACEM
 - Viser l'atteinte des objectifs de la loi TECV en matière de déchets;
 - Développer une stratégie transversale alliant développement économique, développement, durable et économie circulaire;
 - S'insérer au plus tôt dans la dynamique naissante de l'économie circulaire sur le territoire.

LA DEMARCHE

1-Identification des acteurs locaux :

- Cartographie des acteurs réalisée par thématique dans un objectif de bouclage de flux chaque fois que possible.
- Une quinzaine d'acteurs institutionnels et syndicats et près de 80 Acteurs privés ou associatifs recensés.
- 12 familles de déchets étudiées : Déchets putrescibles, Papier/carton, Plastique, Verre, Déchets du BTP, Métal, Bois, Objets de consommation, Textile, DASRI, DD : lampes/piles/ contenants/ chiffons souillés.
- A permis la mise en cohérence des différents types d'acteurs au sein d'une filière de production et de valorisation d'un déchet et d'identifier des thématiques de l'économie circulaire non mises en œuvre sur le territoire.

LA DEMARCHE

1-Identification des acteurs locaux :

- Mise en évidence de problématiques :
 - Filière PET en difficulté : usine dimensionnée pour des tonnages 4x plus importants
 - Filière des gravats recyclés (BTP) : défaut de commande
 - Broyat de verre alimentaire : donné et non vendu
 - Acteurs liés à l'éco-conception, l'approvisionnement durable et à l'écologie industrielle : rares

- Axes stratégiques identifiés:
 - Développement et stabilisation des acteurs permettant le bouclage des flux en local: notamment via la commande publique
 - Pérennisation des flux traités comme pour les déchets recyclables un meilleur tri de la part des habitants, des entreprises et des administrations.

LA DEMARCHE

2-Diagnostic stratégique partagé

- Poursuites des actions du PLPD ayant les meilleurs résultats: manifestations dans les lieux publics, sensibilisation des scolaires, à l'utilisation des couches lavables, compostage individuel et mobilisation des entreprises.
- Etat des lieux des flux et des performances qui met en évidence:
 - Recours majoritaire à l'incinération et à l'enfouissement des DND
 - Matériaux recyclables traités majoritairement hors de la Martinique sauf verre et PET clair
 - Déchets verts majoritairement traités par compostage
 - Déchets alimentaires majoritairement incinérés
 - Une filière TLC qui couvre toute la Martinique
 - Faible ratio de tri : 17 kg/hab/an
 - Peu d'exutoires pour les déchets du BTP
 - Forte production d'encombrants
 - Connaissance limitée des données en terme de flux de DAE.

LA DEMARCHE

2-Diagnostic stratégique partagé

- 11 Axes stratégiques identifiés pour le programme :
 - Renforcement du geste de tri
 - Prévention des déchets et sensibilisation des habitants
 - Optimisation de la gestion des emballages recyclables
 - Réduction du gaspillage et upcyclage des matières organiques
 - Réparation, réemploi et mise en valeur des savoir-faire locaux
 - Réflexions autour de l'import/export
 - Identification et analyse des flux de DAE
 - Accompagnement des entreprises vers la démarche « zéro déchet »
 - Création de synergies entre acteurs
 - Développement de l'outil de recyclage des gravats
 - Valorisation des déchets de déconstruction

LE PROJET CODEC 2019-2022

Domaines d'action concernés :

- La consommation responsable ;
- L'allongement de la durée d'usage par le consommateur ;
- Le recyclage ;
- L'écologie industrielle et territoriale .

Objectifs du CODEC:

- 3% réduction DMA (2017: 533 kg/hab/an)
- 10% réduction des OMR (2017: 356 kg/hab/an)
- 20 entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire.

Budget :

- environ 807 000 € pour 3 ans (salaires et actions)
- Financement ADEME : part fixe: 310 500 € + part variable si atteinte 60% des objectifs: 158 944 soit autofinancement de min 337 556 € sur 3 ans

LE PROJET CODEC 2019-2022

Projet CODEC découpé en 3 grands axes.

Axe1: Animer le projet et mobiliser les acteurs:

- Gouvernance partagée ouvertes aux acteurs du territoire identifiés: COPIL/ Equipe projet interne /groupe de travail
- 2,5 ETP/an (soit 2 chargés de mission et Ambassadeurs prévention déchets)
- Articulation avec les autres politiques du territoire : SCOT/PCAET
- Promotion de l'éco-responsabilité sur le territoire:
 - Valorisation des déchets de la déconstruction en activant le levier de la commande publique
 - Prévention des déchets verts: accompagnement des projets communaux dans la gestion locale de leurs déchets verts
 - Diffusion d'une convention sur l'éco exemplarité aux entreprises du territoire.

LE PROJET CODEC 2019-2022

Axe 2: Développer l'Economie circulaire sur le territoire par la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets et d'économie de la ressource:

- 2.1: L'offre et les acteurs économique du territoire
 - Exemple d'actions prévues : interventions sur des évènements professionnels /promotion de la gestion durable en entreprises/ Identification des écosystèmes des ZAC sélectionnées pour une opération pilote/ mobilisation d'outils favorisant les synergies.

- 2.2: La Demande et les comportements d'achats de biens et de services
 - Exemple d'actions prévues : étude de faisabilité d'une ressourcerie/ co organisation d'un évènement annuel pendant la SERD visant à faire connaître les initiatives locales /communiquer sur la consommation responsable/sensibiliser les acteurs de la déconstruction et les habitants sur cette question...

LE PROJET CODEC 2019-2022

Axe 2: Développer l'Economie circulaire sur le territoire par la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets et d'économie de la ressource:

- 2.3: La gestion des déchets
 - Exemple d'actions prévues: élaboration et déploiement d'une stratégie de communication ciblée sur le tri/renforcer les groupes de travail entre EPCI/étude de faisabilité sur la Redevance incitative/ déploiement de solution de tri sur les lieux publics/accompagnement des gros producteurs de biodéchets/ étude d'évaluation de la politique du service de collecte à destination des entreprises/poursuite de la démarche de compostage individuel...
- 2.4: Boucles locales d'économie circulaire
 - Exemple d'actions prévues: autour des la matière organique, des gravats et des emballages recyclables et réflexions sur l'import export en collaboration avec la CTM

LE PROJET CODEC 2019-2022

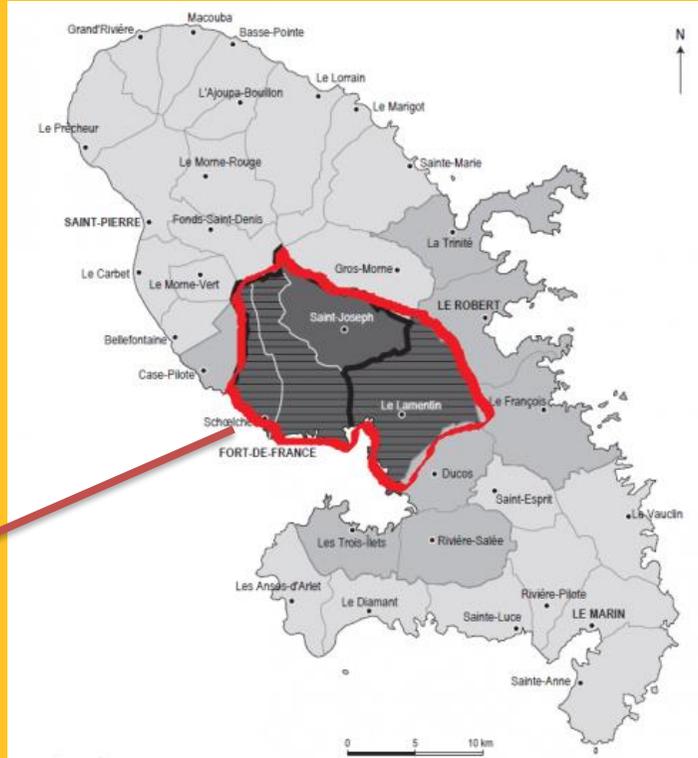
Axe3: Connaitre et suivre les indicateurs techniques économiques et sociaux de l'économie circulaire

- Identification et analyse des flux de DAE: mise en place d'une concertation et d'une méthodologie de collecte et de suivi des données DAE/ collecter/analyser et exploiter les données
- 1 Fiche OPTIGEDE par an
- Rapport annuel sur le SPGD
- Matrice des coûts validée sur SINOE
- Enquêtes ADEME : coûts/flux....

ETAT D'AVANCEMENT

Juin 2019:

- En attente de validation du recrutement des 2 ETP.
- Participation au Comité de pilotage mis en place depuis mai 2019 pour un projet proposé par la DEAL Martinique (Appel à projet 2018 du Commissariat Général au Développement Durable concernant la mise en œuvre de la feuille de route « économie circulaire ») : un **Projet d'accompagnement au déploiement de la dynamique d'EIT en Martinique par l'INEC** en deux phases :
 - structuration du Programme Territorial de Synergie Inter-entreprises (PTSI) et mobilisation des entreprises
 - formation des animateurs de terrain et animation du premier atelier des synergies inter-entreprises.

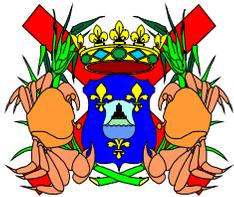


MERCI DE VOTRE ATTENTION

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



Conservatoire
du littoral



De la réhabilitation d'une ancienne décharge à sa reconversion en parc paysager éco pédagogique

L'Ecoparc « Kè A Gédéon »

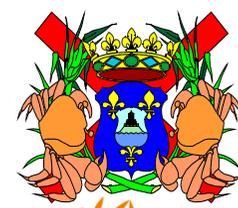
Linda DOCAN-Directrice de l'Environnement et du Développement Durable

16 août 2019



PRESENTATION DU TERRITOIRE

16 août 2019



Commune de Morne à l'Eau

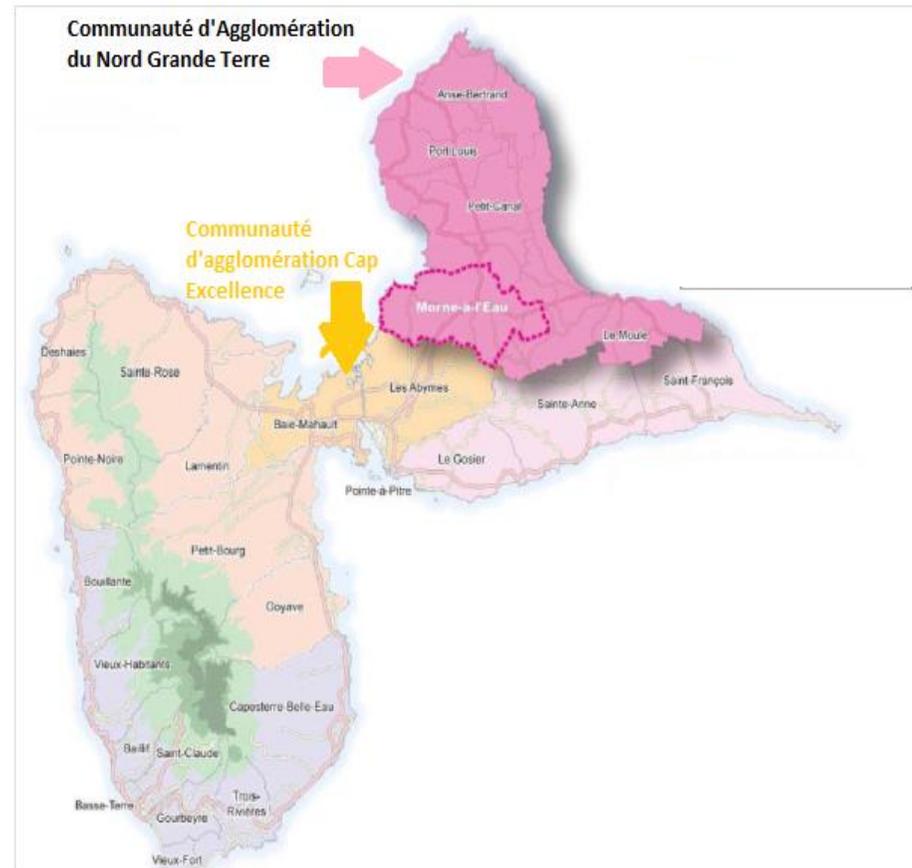


Conservatoire
du littoral



Morne-à-l'Eau, en quelques mots

- Une ville-Carrefour du Nord Grande-Terre
- Un territoire de diversité biologique
- Une superficie de 65 km²
- Un territoire archipélagique
- Un territoire d'eau
- Une territoire de 17 700 habitants



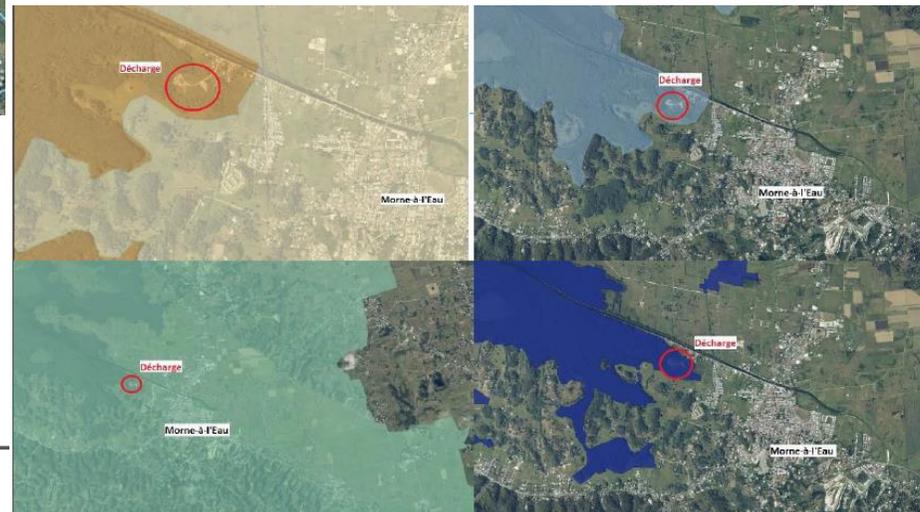
Une verrue, l'ancienne décharge

Situation géographique



-  Parc nationaux
-  Réserves de biosphère
-  Terrains du Conservatoire du littoral
-  Sites Ramsar

- Exploitée de 1970 à 2008
- 140 000 m³ de déchets
- Fermée par arrêté préfectoral de mars 2008
- Localisée sur 4 ha de terrains affectés au Conservatoire du littoral



Une verrue, l'ancienne décharge

Caractéristiques de la décharge

- Décharge brute ancienne, composée de vieux déchets ménagers
- Surface de 3,5 ha avec une épaisseur modérée
- Modelé chaotique, non maîtrisée
- Déchets superficiels épars
- Absence de restrictions d'accès
- Environnement biologique remarquable : forêt marécageuse (zone humide)



LA REINTEGRATION ENVIRONNEMENTALE ET ECOLOGIQUE

16 août 2019



Commune de Morne à l'Eau

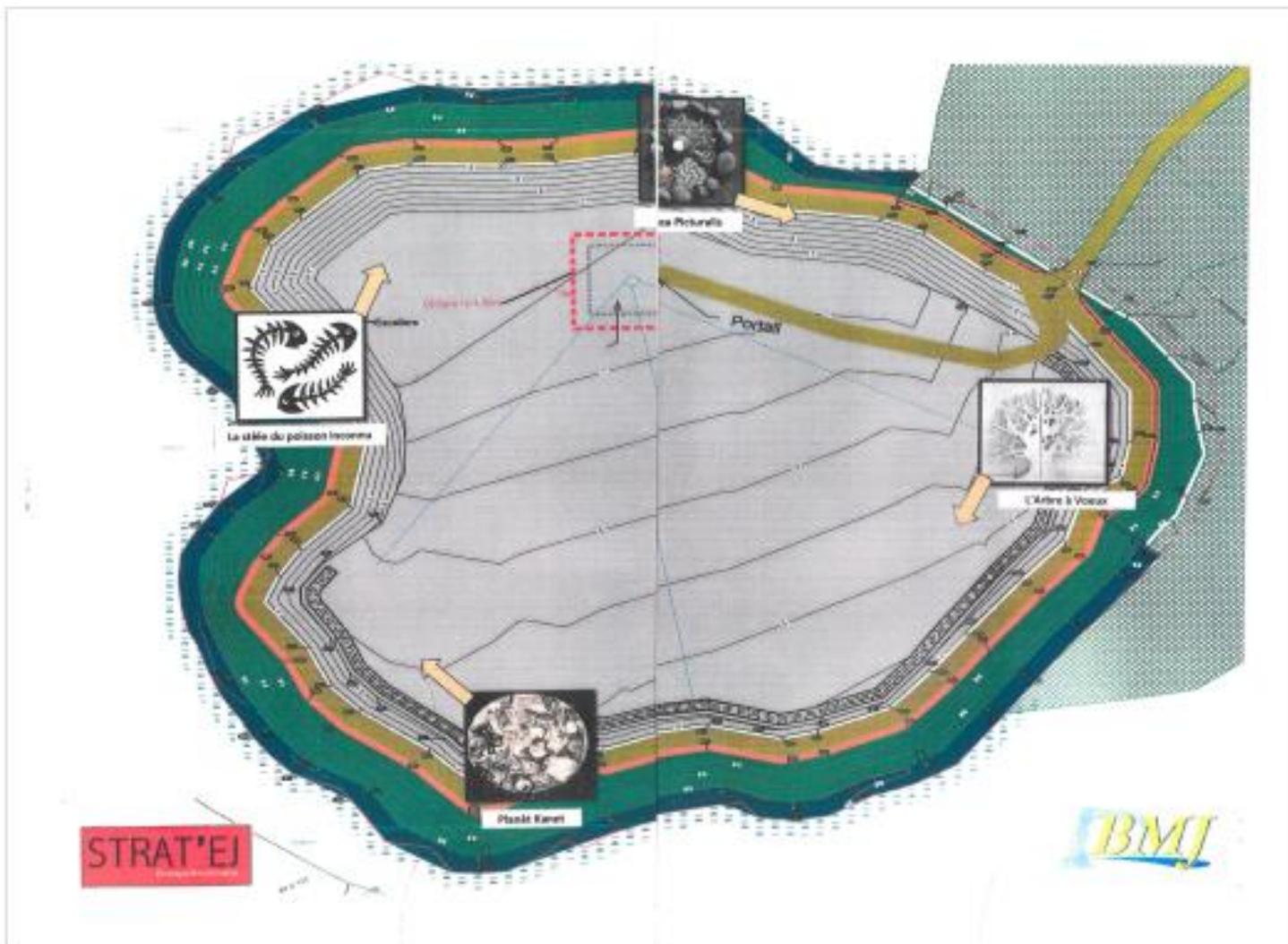


Conservatoire
du littoral



Le
MPT

LA SOLUTION TECHNIQUE RETENUE



LA SOLUTION TECHNIQUE RETENUE

- L'optimisation de l'atténuation naturelle des polluants
 - Lixiviats : Création d'une barrière hydraulique
 - Biogaz : oxydation du méthane par biofiltration
- Etanchéification performante du massif de déchets afin de minimiser les entrées d'eau et réduire la production de lixiviats
- Végétalisation adaptée en ceinture hydraulique (choix de macrophytes au pouvoir épurateur)
- Modelé réaménagé en plateau sommital penté vers le Sud en vue d'une reconversion en ferme solaire
- Création d'un parcours éco-pédagogique et éco artistique
- Implantations d'outils de surveillance environnementale

LES GRANDES PHASES DU CHANTIER

- **Nettoyage du site : Novembre 2015**
- **Etudes préalables : Décembre 2015 à mars 2016**
 - Études préalables
 - Installations de chantier
- **17 mois de chantier : mars 2016 à aout 2017**
 - Remodelage des déchets
 - Création de la lagune périmétrique
 - Couverture étanchéité et drainage
 - Gestion des eaux (fossés, cunettes, ...)
 - Gestion du biogaz
 - Ensemencement
 - Protection, accessibilité et surveillance
- **12 mois de garantie de parfait achèvement**



LES GRANDES PHASES DU CHANTIER



Copyright www.wingsforsciences.com C.Bacri A.Normier, campagne réalisée en collaboration avec la Ville de Morne à l'eau-01/2017

A VENIR

LA REPLANTATION EN PTEROCARPUS OFFINALIS



- Reconstituer une continuité écologique
- Favoriser l'intégration paysagère
- Remplacer des zones plantées de colocasia esculenta



VERS DE NOUVEAUX USAGES DU SITE

16 août 2019



Commune de Morne à l'Eau



Conservatoire
du littoral



LIEU D'EDUCATION, DE FORMATION

LE PARCOURS ECOPEdagogIQUE



La réintégration écologique de l'ancienne décharge

Le décharge communale de Gédéon-Bambou (+ 5 ha) reçoit la totalité des déchets ménagers et assimilés collectés par les services techniques et par les particuliers pendant près de 50 ans, ainsi que : les déchets dangereux des ménages, les encombrants ménagers, les déchets des entreprises, les déchets verts, les déchets agricoles, les véhicules hors d'usage et les boues de station d'épuration.

La décharge fonctionnait par comblement de la zone marécageuse. L'activité sur le site consistait à mélanger les différents apports et à les brûler pour détruire leur volume.

La dépollution du site

Pour limiter les impacts de l'ancienne décharge sur l'environnement (faune souterraine, le canal des rotours, la faune et la flore) les déchets sont regroupés. La source de pollution est isolée par une géomembrane pour minimiser les infiltrations et les rejets autour du site.

La réintégration du site

Afin de redonner le site de Gédéon-Bambou aux moutonniers, des travaux de stockage sont nécessaires. Ils permettront de réduire l'impact paysager de l'ancienne décharge en favorisant son intégration visuelle dans le milieu environnant.



La majorité des déchets sont retirés du site.



Deux niveaux de protection sont créés en place des déchets.



La couche protectrice permet de gérer les eaux de ruissellement pour limiter la pollution de l'écoulement et les rejets directs vers la surface.



Le site est débarrassé et la végétation est restaurée.



L'ancienne décharge communale est convertie en site d'élevage extensif d'oies pour la production de viande.

LIEU D'EDUCATION, DE FORMATION

LE PARCOURS ECOARTISTIQUE

Des œuvres du Collectif RIP ART :
Félie-Line LUCOL et Patrick LEOPOLDIE



LIEU D'ÉDUCATION, DE FORMATION

ZONE HUMIDE ÉDUCATIVE – AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE



Une Zone Humide Éducative (ZHE) est une zone comportant des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée, saumâtre de façon permanente ou temporaire d'une superficie pédagogiquement adaptée, gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école primaire suivants des principes définis par une charte.

L'objectif est d'accompagner les élèves dans leur réflexion sur des questions majeures et sur des notions « d'identité planétaire » afin qu'ils prennent conscience de l'implication de l'Homme sur l'environnement

EN DISCUSSION : LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

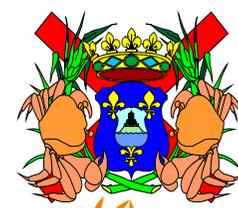
Une vocation énergétique souhaitée

Impliquée dans la transition énergétique, la ville a identifié le site de Gédéon-Bambou pour accueillir un parc photovoltaïque. Ainsi, elle a retenu la société QUADRAN Caraïbes pour évaluer le potentiel énergétique du site et proposer un projet innovant. L'objectif est de disposer d'une production d'énergie couvrant la consommation annuelle de 1 000 à 1 300 habitants.



QUELQUES ENSEIGNEMENTS

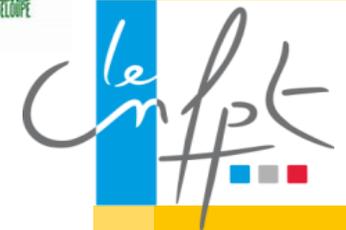
16 août 2019



Commune de Morne à l'Eau



Conservatoire
du littoral



UNE GESTION DES OCCUPATIONS ILLICITES

- La gestion des occupations illicites
- Autorisations de cultiver données par l'ONF dans les années 90 pour une durée de 3 ans sur plusieurs terrains inclus dans le périmètre des travaux
- Transfert de gestion à la DDE avant affectation au Conservatoire du Littoral en 2010
- Pas de traitement de fond des AOT
- Information, négociation pour enlèvement des cabanons, animaux, ect. à l'amiable par la ville
- Pour les réticents, appui du conservatoire pour mise en œuvre d'une procédure de mise en demeure

Les enseignements

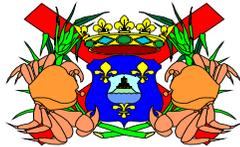
- Développer des zones / espaces pour des jardins potagers / créoles partagés



UN PROJET AMBITIEUX FINANCIEREMENT

FINANCEURS	BUDGET INITIAL	BUDGET INITIAL	BUDGET FINA	BUDGET INITIAL
	Taux (%)	€ HT	Taux (%)	€ HT
ADEME	49,42	932 798	45,6%	932 798
ETAT (DETR)	25,28	477 096	23,3%	477 096
OFFICE DE L'EAU	5,3	100 000	4,9%	100 000
VILLE	20	377 474	26,2%	536 282
TOTAL	100	1 887 368	100	2 046 176

UN PARTENARIAT LARGE



Conservatoire
du littoral



ESAT
Sylviane CHALCOU

Merci de votre attention



PRÉFET DE LA REGION GUADELOUPE

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



GROUPE



MERCI DE VOTRE ATTENTION

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
13-14 JUIN 2019 - DUNKERQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT